

01	<p>Travaux préparatoires : Installation, signalisation de chantier, implantation</p> <p>Ce prix rémunère : au forfait, l'installation, le repli du chantier, la libération des emprises, la signalisation du chantier et les prestations annexes définies à l'article 31 du C.C.A.G., l' amenée et le repli du matériel nécessaire à la réalisation des travaux, et des bâtiments de chantier, ainsi que la remise en état des lieux en fin de travaux, y compris feux tricolores de chantier pour alternat ou signalisation adaptée pour route barrée. Ce prix comprend également toutes les démarches administratives nécessaires, l'implantation et le piquetage des ouvrages.</p> <p>Il comprend notamment : La signalisation d'approche de la section à réaliser ainsi que des voies adjacentes avec maintenance de jour et de nuit suivant phasage et avancement chantier. La dépose et le stockage de la signalisation verticale en place,La signalisation de protection du chantier ainsi que du matériel nécessaire à sa réalisation, avec maintenance de jour et de nuit pendant et hors période chantier.</p> <p>La signalisation tricolore avec déplacement suivant l'avancement du chantier, et sa maintenance de jour et de nuit. - les branchements aux réseaux divers et les consommations durant la période comprise entre ces ces branchements et la fin du chantier (eau, électricité, liaisons téléphonique, les frais de gardiennage et d'entretien des lieux, -le remplacement à l'identique des panneaux et du matériel de signalisation détériorée dans un délai maximum de 24 H, La fourniture, la mise en place de tout matériel nécessaire au maintien des accès riverains ou voies adjacentes. L'enlèvement d'arbres existant, le dessouchage,</p> <p>Toutes dispositions nécessaires à la réalisation du chantier devant permettre le maintien d'une voie de circulation ou mise en place d'une déviation pour route barrée.</p> <p>Toutes mises à jour du planning du chantier, y compris toutes sujétions de fournitures, de main d'oeuvre nécessaires au déroulement des travaux, ainsi que le piquetage des travaux et des réseaux existants et les maintenances. La réalisation et fourniture d'un plan de récolement en deux exemplaires.</p> <p>LE FORFAIT :</p>
02	<p>Panneau d'information de chantier</p> <p>Ce prix rémunère : à l'unité la fourniture et la pose de panneaux d'information mélaminé de chantier petit modèle sur supports. Le modèle sera donné par le Maître d'œuvre, Il comprend toutes fournitures et sujétions de fabrication et pose,</p> <p>L'UNITE :</p>
03	<p>Fourniture et pose de bordures T2 béton</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre linéaire la fourniture et la pose de bordures T2 béton classe U.</p> <p>Il comprend notamment :la fourniture à pied d'oeuvre des bordures, le piquetage, le nivellement, l'exécution des terrassements nécessaires à la pose, y compris la découpe du bord de chaussée ;la prise en charge et l'évacuation des matériaux de terrassement suivant les indications du Maître d'Oeuvre ; la pose sur un lit de béton dosé à 250 Kg/m3 de 0,10 m d'épaisseur et le calage derrière les bordures sur les 2/3 de leur hauteur à partir du bas avec une pente de 1/1 ;le jointoiement des bordures au mortier ;le raccordement de la chaussée en grave ciment sur une largeur de 0,50 m ;Y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
04	<p>Sciage de chaussée</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre linéaire le sciage mécanique de la chaussée.</p> <p>Il comprend: le découpage soigné à la scie circulaire du corps de chaussée avant les terrassements y compris toutes sujétions d'exécution.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
05	<p>Fourniture et mise en oeuvre calcaire 0/31,5</p> <p>Ce prix rémunère : A la tonne, la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de calcaire 0/31,5</p> <p>Ce prix comprend notamment: La fourniture à pied d'oeuvre de calcaire 0/31,5 sur 0.20 m d'épaisseur.La mise en oeuvre et le compactage soigné, Y compris toutes sujétions de fournitures et de mise en oeuvre.</p> <p>LA TONNE :</p>

06	<p>Fourniture et mise en œuvre d'un bicouche alluvionnaire sur trottoirs</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre carré, l'exécution d'un revêtement bi-couche par répandage de 1,3 kg/m² d'émulsion de bitume à 69 % avec 9 à 11 l/m² de gravillons d'origine calcaire 6/10 à la première couche et de 1,4 kg/m² d'émulsion de bitume à 69 % avec 6 à 8 l/m² de gravillons calcaire 2/6 à la deuxième couche; Ainsi que toutes sujétions de fournitures et de pose.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>
07	<p>Fourniture et pose de canalisations Ø 300 béton série 135 A</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre la mise en place de canalisations béton armé Ø 300 série 135 A en traverse de chaussée ou sous accotement. Il comprend notamment : la confection des fouilles et l'évacuation des déblais ; la fourniture à pied d'oeuvre de canalisations et leur pose sur un lit de sable de 0,15 m d'épaisseur ; le remblaiement de la tranchée en grave minière par couche de 0.20 m et en grave bitume sur 0.10 m si sous chaussée, le compactage de ce remblai ; le piquage sur regards ou canalisations existants, la reconstitution d'une couche de surface identique à celle existant aux abords de la fouille y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en oeuvre.</p> <p>LE METRE :</p>
08	<p>Fourniture et pose de canalisations Ø 400 béton série 135 A</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre la mise en place de canalisations béton armé Ø 400 série 135 A sous chaussée ou sous accotement. Il comprend notamment : la confection des fouilles et l'évacuation des déblais ; la fourniture à pied d'oeuvre de canalisations et leur pose sur un lit de sable de 0,15 m d'épaisseur ; le remblaiement de la tranchée en grave minière par couche de 0.20 m et en grave bitume sur 0.10 m si sous chaussée, le compactage de ce remblai ; le piquage sur regards ou canalisations existants, la reconstitution d'une couche de surface identique à celle existant aux abords de la fouille ; y compris l'apport de terre en remblais y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en oeuvre.</p> <p>LE METRE :</p>
09	<p>Fourniture et pose bouche d'égout avaloir avec grille 750x300</p> <p>Ce prix rémunère : à l'unité la confection de bouche d'égout avaloir avec profil T, grille et adaptation sur buses et plaque de recouvrement en fonte. Il comprend notamment : l'exécution des fouilles nécessaires à la confection complète de l'ouvrage, y compris l'évacuation des déblais excédentaires à la décharge et la maintenance des abords de fouilles ; la fourniture et la mise en oeuvre de béton dosé à 350 Kg de ciment ; la réalisation de la fondation ; la découpe des tuyaux ou travaux adaptatifs le coffrage adapté aux dimensions du cadre de grille ; le décoffrage sur ordre du Maître d'Oeuvre ; la réalisation de l'enduit de finition intérieur ; la fourniture et la mise en place par scellement du cadre la fourniture et la pose de la grille en fonte ductile (type Pont-à-Mousson ou similaire) ; y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>
10	<p>Têtes de sécurité sur canalisation Ø 400</p> <p>Ce prix rémunère : à l'unité la confection de têtes de sécurité en béton dosé à 350 Kg avec adaptation sur buses et fossés pour Ø 400. Il comprend notamment : les terrassements nécessaires avec évacuation des produits excédentaires à la décharge ; le coffrage nécessaire à l'adaptation aux lieux et formes définis par le Maître d'Oeuvre ; la fourniture et la mise en oeuvre de béton dosé à 350 Kg y compris compactage ou pervibration ou la fourniture et la pose de tête de buse préfabriquée ; le décoffrage sur ordre du Maître d'Oeuvre ; La finition soignée des faces apparentes, y compris la reprise des parties épauffrées lors du décoffrage ; la recoupe des tuyaux ; le remblaiement nécessaire au raccordement avec les lieux, le compactage soigné et nettoyage des abords ; y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>L'UNITE :</p>
11	<p>Terrassements en déblais</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre cube les terrassements généraux de 0.20 m moyen pour trottoirs, Il comprend notamment : la démolition exécutée proprement au marteau pneumatique et/ ou pelle mécanique, le sciage éventuel, la prise en charge, le transport et l'évacuation des matériaux sur un lieu agréé par le Maître d'oeuvre. la remise en forme, le remblaiement éventuel en grave et le cylindrage, y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>

12	<p>Mise à la cote divers (regard branchement, bouche à clef, tampon)</p> <p>Ce prix rémunère : A l'unité la mise à niveau d' ouvrages divers (regard de branchement eu, bouche à clefs sur trottoirs ou chaussée, Regard de descente de dalle, divers) Il comprend notamment : 1ère phase : Descellement du tampon en fonte et mise en dépôt, abaissement de l'ouvrage de maçonnerie, mise en place d'un tampon en fonte provisoire ou réhausse, repérage précis de l'emplacement afin de pouvoir réaliser les trottoirs ou la chaussée. 2ème phase : Après réalisation du béton désactivé, repérage du tampon, découpe soignée, mise à niveau de l'ouvrage, repose et scellement du tampon en fonte d'origine et reprise éventuelle soignée du pourtour de l'ouvrage, Ainsi que toutes sujétions de fournitures et d'exécution.</p> <p>L'UNITE :</p>	
13	<p>Béton</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre cube en place l'exécution de béton de gravillon dosé à 250 Kg/m3 de CPJ 45 sur 0.20 m Il comprend notamment : le piquetage de l'ouvrage, le nivellement, le maintien de ceux-ci, les terrassements nécessaires, le réglage du fond de forme et des bords, la prise en charge des déblais et leur évacuation, la fourniture et la mise en place des coffrages et armatures si nécessaire ; la fourniture et la mise en oeuvre du béton de gravillon ; la finition de la forme par saupoudrage au ciment et talochage soigné ; ainsi que toutes sujétions de fournitures et d'exécution.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
14	<p>Signalisation horizontale et verticale</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation de la signalisation horizontale et verticale pour plateaux, conformément au plan du projet, en résine routière blanche, suivant les normes et réglementation en vigueur Ce prix comprend notamment: toute sujétion d'implantations et de pré-marquage, toute sujétion (travail sous circulation....) la fourniture et mise en oeuvre de tous les composants pour la réalisation des marquages au sol suivant le plan du projet la fourniture et pose des panneaux réglementaires classe 2 .</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
15	<p>Fourniture et mise en oeuvre béton bitumineux pour plateaux</p> <p>Ce prix rémunère : à la tonne la fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux tel que défini par le Maître d'oeuvre pour réalisation plateau surélevé et reprise devant bordures sur 0.50 m de largeur Ce prix comprend notamment: Les travaux préparatoires; l'étude de la formulation, les frais de fabrication, les frais de fourniture et de stockage de tous les constituants avec l'organisation des livraisons, le chargement et le pesage des camions de transport, le transport sur le lieu du chantier, les ancrages, La réalisation d'une couche d'accrochage dosée à 300 gr de bitume résiduel au m2; La fabrication, la fourniture à pied d'oeuvre, la mise en oeuvre au finisseur ou à la main, le réglage et le compactage soigné; Ainsi que toutes sujétions de fournitures et d'exécution. La masse des matériaux fournis résulte de la totalisation des bords de pesée remis au représentant du maître d'oeuvre</p> <p>LA TONNE :</p>	
16	<p>Fourniture et pose de bordures P1 béton</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre linéaire la fourniture et la pose de bordures P1. Il comprend notamment : la fourniture à pied d'oeuvre des bordures, le piquetage, le nivellement, l'exécution des terrassements nécessaires à la pose, y compris la découpe du bord de chaussée ; la prise en charge et l'évacuation des matériaux de terrassement suivant les indications du Maître d'Ouvre ; la pose sur un lit de béton dosé à 250 Kg/m3 de 0,10 m d'épaisseur et le calage derrière les bordures sur les 2/3 de leur hauteur à partir du bas avec une pente de 1/1 ; le jointoiement des bordures au mortier ; Y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
17	<p>Fourniture et pose de bordures - caniveaux - T2/ CS1 béton</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre linéaire la fourniture et la pose de bordures et caniveaux T2 CS1 béton classe U. Il comprend notamment : la fourniture à pied d'oeuvre de bordures de type T2, et de caniveaux type CS1, le piquetage, le nivellement, l'exécution des terrassements nécessaires à la pose, y compris la découpe du bord de chaussée ; la prise en charge et l'évacuation des matériaux de terrassement suivant les indications du Maître d'Ouvre ; la pose sur un lit de béton dosé à 250 Kg/m3 de 0,10 m d'épaisseur et le calage derrière les bordures sur les 2/3 de leur hauteur à partir du bas avec une pente de 1/1 ; le jointoiement des bordures au mortier ; le raccordement de la chaussée en grave ciment sur une largeur de 0,50 m ; Y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

18	<p>Dépose de bordures</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre linéaire la dépose de bordures existantes</p> <p>Il comprend notamment : l'exécution des terrassements nécessaires à la dépose, y compris la découpe du bord de chaussée ; la prise en charge et l'évacuation des matériaux de terrassement suivant les indications du Maître d'Oeuvre Y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
19	<p>Mur de soutènement en L éléments préfabriqués</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre la réalisation d'un mur de soutènement en éléments préfabriqués de 0.60 à 0.80 m de hauteur</p> <p>Il comprend notamment : la note de calcul de résistance des éléments au trafic, au bon dimensionnement des éléments, aux contraintes admissible du sol, ainsi que toutes sujétions de fourniture et d'exécution, le piquetage de l'ouvrage, le nivellement, le maintien de ceux-ci ; l'exécution des fouilles nécessaires avec évacuation des produits à la décharge, le remblaiement sur ordre du Maître d'Oeuvre, y compris le compactage soigné ; la fourniture et la mise en oeuvre du béton dosé à 250 Kg de CPJ 45 pour l'exécution de la semelle de propreté ; la fourniture à pied d'oeuvre et la mise en place des éléments préfabriqués, leur réglage et calage, la fourniture d'un géotextile ainsi que toutes sujétions de fourniture et d'exécution.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>
20	<p>Signalisation horizontale et verticale</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation de la signalisation horizontale et verticale pour passage piétons, conformément au plan du projet, en résine routière blanche, suivant les normes et réglementation en vigueur</p> <p>Ce prix comprend notamment: toute sujétion d'implantations et de pré-marquage , toute sujétion (travail sous circulation....) la fourniture et mise en oeuvre de tous les composants pour la réalisation des marquages au sol suivant le plan du projet la fourniture et pose des panneaux réglementaires classe 2 .</p> <p>LE FORFAIT :</p>
21	<p>Haie basse végétale</p> <p>Ce prix rémunère : Au mètre la fourniture et mise en place de haie basse (h maxi 0.60 m) selon le plan d'aménagement, dont les essences seront proposées à l'agrément du Maître d'ouvrage pour validation de type y compris mise en place d'un revêtement couvre sol style paillage et mulch bois. L'emplacement des espaces se fera au droit des trottoirs en accord avec le maître d'oeuvre, la confection des fouilles et l'évacuation des déblais, y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures. Il est précisé qu'une attention particulière est faite sur les espaces verts et que l'entreprise devra faire une proposition d'aménagement avec un paysagiste de façon à proposer un projet d'espaces verts devant s'intégrer avec l'environnement et la culture de la commune</p> <p>LE METRE :</p>
22	<p>Terre végétale</p> <p>Ce prix rémunère : Au mètre cube la fourniture et mise en oeuvre de terre végétale pour réalisation des espaces verts</p> <p>Il comprend notamment : la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de terre végétale, le triage, ratissage et enlèvement de tous les branchages, débris, le cylindrage, la plantation de gazon, l'arrosage, y compris toutes sujétions d'exécution et de mise en oeuvre</p> <p>LE METRE CUBE :</p>
23	<p>Fourniture et pose de bandes podotactile</p> <p>Ce prix rémunère : Au mètre la fourniture et la pose de bandes pododactiles selon les dernières normes en vigueur conforme à la norme NFP 98-351, il comprend notamment : la fourniture, la pose des dalles sur grave ciment ép 0.20 m, la réfection des abords, y compris toutes sujétions d'exécution et de fournitures.</p> <p>LE METRE :</p>

<p>24</p>	<p>Béton pour adaptation diverses</p> <p>Ce prix rémunère : au mètre cube en place l'exécution de béton de gravillon dosé à 250 Kg/m3 de CPJ 45. Il comprend notamment : le piquetage de l'ouvrage, le nivellement, le maintien de ceux-ci, les terrassements nécessaires, le réglage du fond de forme et des bords, la prise en charge des déblais et leur évacuation, la fourniture et la mise en place des coffrages et armatures si nécessaire ; la fourniture et la mise en oeuvre du béton de gravillon ; la finition de la forme par saupoudrage au ciment et talochage soigné ; ainsi que toutes sujétions de fournitures et d'exécution.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	<p>.....</p>
------------------	--	--------------